

RCS : MEAUX
Code greffe : 7701

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de MEAUX atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2016 B 02685
Numéro SIREN : 824 311 856
Nom ou dénomination : 3C CLIMATISATION

Ce dépôt a été enregistré le 15/04/2022 sous le numéro de dépôt 4731

3C CLIMATISATION
Société par actions simplifiée
au capital de 40 000 euros
Siège social : 30 rue Léon Jouhaux, 77163 Croissy Beaubourg
824 311 856 RCS MEAUX

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
REUNIE EXTRAORDINAIRE LE 15 AVRIL 2022

L'an deux mille vingt-deux,
Le quinze avril,
A dix-huit heures,

Les associés de la société **3C CLIMATISATION** se sont réunis extraordinairement en Assemblée Générale Ordinaire, au siège social sis 30 rue Léon Jouhaux 77163 Croissy Beaubourg, sur convocation faite par le Président à chaque associé.

Conformément aux dispositions statutaires, il a été établi une feuille de présence signée par les associés présents.

L'Assemblée est présidée par **Monsieur Christophe POLIMURO**, en sa qualité de Président de la Société.

Monsieur Cyprien DOISNE est désigné comme secrétaire.

La société **E2C AUDIT**, Commissaire aux comptes de la Société, régulièrement convoquée par lettre recommandée avec accusé de réception est (présente/absente excusée).

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau, permet de constater que les associés présents, représentés ou ayant voté par correspondance possèdent 400 actions sur les 400 actions ayant le droit de vote.

Le Président de l'Assemblée constate que l'Assemblée Générale est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président de l'Assemblée dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- la feuille de présence et la liste des associés,
- un exemplaire des statuts de la Société,
- le rapport du Président,
- le texte des résolutions soumises au vote de l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents visés ci-dessus ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social ou sur le site Internet de la Société dont l'adresse figure sur la convocation, à compter de la convocation de l'Assemblée.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

A A CD

ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport du Président,
- Nomination d'un nouveau Président en remplacement de Monsieur Christophe POLIMURO, démissionnaire,
- Questions diverses,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Il est ensuite donné lecture du rapport du Président.

Puis le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Président, prend acte de la démission de Monsieur Christophe POLIMURO de son mandat de Président et décide de nommer en qualité de nouvelle Présidente, pour une durée non limitée, à compter de ce jour:

La société HOLDING DES COUSINS, SAS au capital de 1 300 000,00 €, domiciliée 30 rue Léon Jouhaux 77183 CROISSY-BEAUBOURG, immatriculée au RCS de MEAUX sous le n° 823 406 111, représentée par son Président Monsieur Christophe POLIMURO,

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Monsieur Christophe POLIMURO, au nom de la HOLDING DES COUSINS qu'il représente, accepte les fonctions de Présidente et déclare, pour lui-même et pour sa société, n'être atteint d'aucune incompatibilité ni d'aucune interdiction susceptibles d'empêcher sa nomination et l'exercice de ses fonctions.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

Christophe POLIMURO



Cyprien DOISNE



La société HOLDING DES
COUSINS
Représentée par Christophe
POLIMURO

« Bon pour acceptation des
fonctions de présidente »

Bon pour acceptation des
Fonctions de présidente

